

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_124 : AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SEM EVEER'HY'PÔLE :
SOUSCRIPTION D'UNE ACTION SUPPLÉMENTAIRE

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

**N° DEL2021_124 : AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SEM
EVEER'HY'PÔLE : SOUSCRIPTION D'UNE ACTION SUPPLÉMENTAIRE**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Lors du Conseil communautaire du 13 avril 2021, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de souscrire à l'augmentation de capital de la SEM Eveer'Hy'Pôle afin d'accompagner son développement et celui de la filière "mobilité hydrogène". Le montant prévisionnel de la souscription pour la collectivité était alors de 53 050,23 euros.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois dispose d'un droit de souscrire à 46 actions nouvelles, auxquelles se rajoutent 36 actions supplémentaires dans le cadre de la substitution de l'agglomération à la Ville d'Albi. Les montants respectifs finalisés sont de 29 948,76 euros et 23 438,16 euros, soit un total de 53 386,92 euros pour 82 actions.

Afin de respecter la date limite pour la libération des fonds nécessaires à la recapitalisation, à savoir le 6 mai 2021, la collectivité avait dans un premier temps souscrit 81 actions, pour un montant total de 52 735,86 euros. Il s'avère désormais nécessaire de régulariser la situation en acquérant une action supplémentaire pour un montant de 651,06 euros. Cette régularisation portera le nombre total d'actions de la communauté d'agglomération à 82 actions.

Pour rappel, l'augmentation de capital est de 100 263,24 euros, soit 154 actions de 651,06 euros de valeur unitaire, se décomposant en 98,79 euros de valeur nominale et 552,27 euros de prime d'émission.

La répartition du capital et les représentations de l'agglomération au sein de la SEM Eveer'Hy'Pôle sont inchangées par rapport à celles présentées lors du conseil communautaire du 13 avril 2021.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le procès-verbal du Conseil d'administration de la SEM Eveer'hy'pôle en date du 11 mars 2021,

VU l'avis du Bureau du 30 mars 2021,

VU la délibération n° 2021_057 du Conseil communautaire du 13 avril 2021,

CONSIDÉRANT l'intérêt de contribuer au développement de la filière mobilité hydrogène sur le territoire albigeois,

Messieurs Jean-Michel BOUAT, Roland GILLES et Gérard POUJADE ne prenant pas part au vote,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de souscrire une action supplémentaire auprès de la SEM EVEER'HY'POLE pour un montant de 651,06 euros.

DIT que les crédits nécessaires à cette souscription sont prévus au budget 2021.

AUTORISE madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à signer tout acte relevant de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL